RÉUNIONS D'INFOS SYNDICALES

Acte 2 de l'école inclusive, Pacte, Salaires, réforme des retraites, direction d'écoles, condition de travail, postes, statuts.

Etablissons les revendications, discutons des initiatives à prendre pour faire reculer Macron et son gouvernement sur toutes ces contre-réformes destructrices!

Participez nombreux aux réunions FO, Regroupons autour des revendications pour les faire valoir !

Et tous les MERCREDIS de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

à l'Union départementale Force Ouvrière de BORDEAUX

GUJAN-MESTRAS, école élémentaire Ferry, JEUDI 6 NOVEMBRE, à 12h

- ⇒ CARBON BLANC, collège Simone Veil, (Spéciale AESH), LUNDI 10 NOVEMBRE, 13h30 à 16h30
- ⇒ **PESSAC,** école élémentaire Montesquieu, JEUDI 13 NÓVEMBRE, à 12h
- ⇒ BORDEAUX, UD FO 33, (Spéciale Remplaçants), VENDREDI 14 NOVEMBRE, 13h30 à 16h30
- ⇒ CENON, école élémentaire Cassagne, LUNDI 17 NOVEMBRE, à 12h
- ⇒ PAREMPUYRE, collège Porte du Médoc, (Spéciale AESH), LUNDI 17 NOVEMBRE, 13h30 à 16h30
- ⇒ **LA REOLE**, collège Paul Esquinance, **(Spéciale AESH)**, LUNDI 17 NOVEMBRE, 13h30 à 16h30
- ⇒ **SAINTE-HELENE**, école primaire, MARDI 18 NOVEMBRE, à 12h
- ⇒ **BEGLES,** école maternelle Buisson, JEUDI 20 NOVEMBRE, à 12h
- ⇒ ST ANDRE DE CUBZAC, collège La Garosse, (Spéciale AESH), LUNDI 24 NOVEMBRE, 13h30 à 16h30
- ⇒ FLOIRAC, collège Georges Rayet, (Spéciale AESH), MARDI 25 NOVEMBRE, 13h30 à 16h30
- ⇒ BORDEAUX, école primaire Elsa Triolet, MARDI 25 NOVEMBRE, à 12h
- ⇒ **LEGE CAP FERRET,** collège Jean Cocteau, (Spéciale AESH), LUNDI 1er DECEMBRE, 13h30 à 16h30

MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES PE:

Courrier type IEN pour participation à une RIS

(à envoyer 48h mínimum avant l'anim peda que l'on souhaite défalquer, accompagné du tract et d'un formulaire de demande d'autorisation d'absence)

Nom Prénom
École
Date

Objet : droit à l'information syndicale pendant le temps de travail : décret n° 82-447 du 28 mai 1982 - circulaire n° 2014-120 du 16-9-2014. Monsieur /Madame l'Inspecteur (trice),

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre du droit à l'information syndicale pendant le temps de travail, j'assisterai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUDI-FO 33, le (précisez la date de l'animation pédagogique) à l'UD FO de Bordeaux de (précisez l'horaire 9h-12h / 11h30-14h30 / 13h30-16h30 / 16h30-19h30) en lieu et place de l'animation pédagogique (précisez l'intitulé) organisée le même jour.

Veuillez recevoir mes plus respectueuses salutations.

MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES AESH:

- ⇒ Compléter un formulaire de demande d'autorisation absence (cocher : Autorisation d'absence à titre syndical)
- ⇒ Le faire signer, par le directeur de l'école ou le chef d'établissement
- ⇒ L'établissement d'affectation ou l'AESH adresse le formulaire avec le présent tract au coordonnateur du PIAL.

Si transmission par mail: utiliser la boite professionnelle (prenom.nom@ac-bordeaux.fr)

Pour TOUS:



UTILISEZ CE DROIT L'information syndicale sur temps de travail est un droit pour tout fonctionnaire.

Pour les professeurs des écoles 9h/an (soit 3h sur temps de classe et 6h sur les 108h).



RIS spéciale AESH

